

accueils de loisirs

QUAND INSCRIRE MON ENFANT?

Inscription sur le Portail Familles
neuvillois-en-ferrain.portail-familles.com

Le paiement valide l'inscription. Le tarif exceptionnel sera appliqué pour les inscriptions en dehors de la période indiquée. *non-Neuvillois sous réserve de places disponibles.



vacances d'hiver
du 7 au 18 février

mercredis récréatifs / club nature
période 4
du 23 février au 6 avril

inscription
du 6 janvier à 8h30
au 9 janvier à minuit

non-Neuvillois* :
le 18 janvier de 8h30 à minuit

vacances de printemps
du 11 au 22 avril

mercredis récréatifs / club nature
période 5
du 27 avril au 6 juillet

inscription
du 3 mars à 8h30
au 6 mars à minuit

non-Neuvillois* :
le 15 mars de 8h30 à minuit

vacances d'été

du 11 au 29 juillet (fermé les 14 et 15)
du 1^{er} au 26 août

inscription

**du 10 mai à 8h30
au 15 mai à minuit**

non-Neuvillois* :
le 31 mai de 8h30 à minuit

**mercredis récréatifs / club nature
période 1**

du 7 septembre au 19 octobre

inscription

**du 30 juin à 8h30
au 10 août à minuit**

non-Neuvillois* :
le 17 août de 8h30 à minuit

vacances de la Toussaint

du 24 octobre au 4 novembre

**mercredis récréatifs / club nature
période 2**

du 9 novembre au 14 décembre

inscription

**du 15 septembre à 8h30
au 18 septembre à minuit**

non-Neuvillois* :
le 27 septembre de 8h30 à minuit

**mercredis récréatifs / club nature
période 3**

à partir du 4 janvier 2023

inscription

**du 17 novembre à 8h30
au 20 novembre à minuit**

non-Neuvillois* :
le 29 novembre de 8h30 à minuit

antenne ados été inscription à compter du 10 mai à 8h30
antenne ados saison 2022/2023 inscription à compter du 30 juin à 8h30

